

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

PROJET DE DELIBERATION

Séance du 7 mai 2026

DCM N° 26-05-07-14

Objet : Dénomination d'un bâtiment municipal.

La Ville de Metz a récemment construit un équipement sportif dédié à la gymnastique et à l'escalade.

La Ville et l'Association Metz Gym partageant une volonté commune de développer les activités gymniques sur le territoire messin, entendent faire de ce pôle un levier majeur pour initier et renforcer les pratiques sportives autour de trois objectifs complémentaires : développer le sport pour tous, soutenir la pratique sportive de haut niveau, faire rayonner une ville sportive.

Dans ce cadre, il a été décidé d'attribuer à cet équipement un nom porteur de sens et de valeur ; celui d'Alice Milliat.

Pionnière du sport féminin, Alice Milliat, née Million à Nantes (1884–1957) a œuvré pour faire reconnaître et développer le sport féminin, et permettre aux femmes d'accéder aux compétitions internationales.

Sportive accomplie, Alice Milliat fut nageuse, hockeyeuse et rameuse. Cofondatrice et présidente de la Fédération des sociétés féminines sportives de France, elle a joué un rôle déterminant dans l'essor du sport féminin.

Elle est notamment à l'origine des premiers Jeux Olympiques féminins, à une époque où le sport féminin restait peu considéré.

Alice Milliat a ainsi joué un rôle central dans la promotion du sport féminin en Europe.

En attribuant son nom à cet équipement, la Ville de Metz affirme son attachement aux valeurs d'égalité et d'inclusion par le Sport. Elle réaffirme ainsi sa volonté de promouvoir la pratique sportive féminine à tous les niveaux et de favoriser l'accès de toutes et tous à des équipements de qualité.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- **DE DENOMMER** le Pôle gymnique, situé 33 rue de Belletanche à Metz et dont la Ville de Metz est propriétaire :

« Pôle Gymnique Alice Milliat »

Service à l'origine de la DCM : Pôle Sports

Commissions :

Référence nomenclature «ACTES» : 3.5 Autres actes de gestion du domaine public